

ALAIN PENCHINAT

RÉCEPTION
À
L'ACADÉMIE DE NIMES

Discours de bienvenue
de Monsieur René CHABERT,
Président de l'Académie.

Remerciements
de Monsieur Alain PENCHINAT
et éloge de son prédécesseur
Monsieur Roger GROSSI

Vendredi 16 novembre 2012

DISCOURS DE BIENVENUE DE

M. René CHABERT

Président de l'Académie

Le 16 novembre 2012, au cours d'une séance tenue en son Hôtel de la rue Dorée, l'Académie de Nîmes a procédé à l'installation de M. Alain Penchinat, élu pour occuper le siège de membre résidant laissé vacant par la disparition de notre regretté confrère M. Roger Grossi.

M. René Chabert se félicite d'accueillir les nombreux confrères, les membres de la famille et les amis de M. Alain Penchinat qui est introduit dans la salle des séances par un de ses trois parrains, M. Daniel Jean Valade.

M. le président René Chabert souhaite la bienvenue à M. Alain Penchinat en ces termes:

M. le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les académiciens,
Mesdames et Messieurs les correspondants,
Mesdames et Messieurs les parents et amis du nouvel élu et de son prédécesseur.

Je salue plus particulièrement Mme Mireille Grossi-Durand, fille de Monsieur le Pasteur Grossi et son mari M. Jean-Marc Durand, Mme Brigitte Penchinat, la mère de notre impétrant, son épouse Mme Camille Penchinat, sa fille Quiterie et son fils Fabien.

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette séance d'intronisation de M. Alain Penchinat au siège de M. le Pasteur Roger Grossi.

M. Daniel-Jean Valade, M. Henri Hugues et M. Bernard Fontaine se sont engagés en vous parrainant.

Un homme de finance vient s'installer dans un hôtel de la rue Dorée. Elu correspondant de l'Académie de Nîmes le 19 mars 2010, vous avez été reçu par le Président Jean-Marc Roger le 14 mai suivant. Vous avez été élu membre résidant le 15 juin 2012.

Alors : « Tout ce que nous voyons n'est qu'une ombre projetée par les choses que nous ne voyons pas » de Martin Luther King.

En ce jour de solennité, mon rôle est d'éclairer sommairement quelques aspects de votre personnalité. Je vais commencer par vos origines.

M. Ernest Penchinat, votre grand-père paternel est un intellectuel conservateur. Son épouse Mme Alice Penchinat née Alice Nègre, élève et disciple du philosophe Alain, pacifiste, poète au Mercure de France, personnalité à laquelle on doit beaucoup d'interventions, notamment au sujet des droits des femmes. Très indépendante, elle vous a communiqué son goût pour la compréhension du monde. Décidément, les grands-mères ont un rôle prépondérant dans la vie des hommes. Vous m'avez indiqué avoir trouvé une ressemblance étonnante, dans sa foi dans l'Homme, avec la nature de Mme Georgina Dufoix, née Nègre, que j'ai bien connue à la Croix-Rouge française.

M. Maurice Favre de Thierrens, du nom d'un village suisse, votre grand-père maternel était officier de cavalerie. Son épouse Simone était mère au foyer. Son frère M. Jacques Favre de Thierrens, as de la première Guerre mondiale était un grand collectionneur et un artiste-peintre.

Votre grand-oncle, M. Léon Penchinat a été magistrat, maire de Sommières et membre éminent de l'Académie de Nîmes

dans les années 1880. Il a notamment présenté une communication sur Platon et le sophisme.

Votre père, M. Jean-Marc Penchinat, industriel et bâtisseur, homme très attaché à ses idées, à ses décisions, très réfléchi, à l'agissement retenu, a manifesté la volonté de voir réussir ses enfants. Votre mère Mme Brigitte Favre de Thierrens, femme au foyer, sportive, « tenniswoman », joue au golf à près de quatre vingts ans.

Vos ascendants représentent une valeur dont les incidences inestimables génèrent une influence dans votre être, votre formation et sur vos responsabilités.

Vous êtes l'aîné d'une sœur, Madame le Docteur Florence Gaujoux, anatomopathologiste au CHU de Nîmes. Elle est l'épouse du Docteur Daniel Gaujoux, chirurgien de renom.

Vos deux frères sont vos associés dans l'entreprise familiale, Les Villégiales.

Vous êtes né à Nîmes en 1952, vous habitez notre ville. Vous avez rencontré Camille Donnedieu de Vabres à Paris et vous avez décidé de vous marier en 1974. Mme Camille Penchinat est architecte d'intérieur, elle est l'auteur d'un livre intitulé : « Nîmes illustre et secrète » publié aux Editions : Alcide.

Elle est la descendante directe d'un académicien nîmois, M. Ferdinand Girard maire de Nîmes et Pair de France en 1850, grand père de Henri Donnedieu Vabres, né 1890 à Nîmes. Il était juge français au tribunal de Nuremberg et créateur de l'association internationale de droit pénal.

En 1928, il publie un livre qui fait référence : « Les principes modernes du droit pénal international. »

Il est à souligner que le père de Mme Camille Penchinat, major du conseil d'état, secrétaire général du gouvernement a été le

président fondateur du parc national des Cévennes.

Vous avez trois enfants deux garçons, Cédric ingénieur à Air France, Fabien qui a suivi une Ecole de commerce et collabore avec vous dans le groupe familial Les Villégiales. Votre fille Quiterie a suivi une école de commerce et s'occupe de développement de crèches. Vous avez deux petits-enfants de Cédric et son épouse, Maxime et Vadime.

Nous arrivons dans un domaine qui vous concerne directement. Vous avez effectué vos études secondaires au Lycée Daudet à Nîmes et obtenu un Baccalauréat scientifique. Après une classe préparatoire au Lycée du Parc à Lyon, vous rejoignez l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), où vous assumez la présidence des Tribunes de l'ESCP. Vos grades supérieurs ne s'arrêtent pas là pour autant. Vous ajoutez un diplôme d'étude comptable supérieure et la consécration avec un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (option finances).

Vous entrez dans la vie active et l'adjectif prend sa pleine dimension avec tout ce qui va suivre : vous êtes l'un des premiers français dans les cabinets d'audit américain en 1974 junior et senior, auditeur chez Whinney Murray Ernst and Ernst 1976-1977, rapporteur à la Cour suprême du Sénégal (commission de vérification des comptes). Conseil d'état et Cour des comptes réunis confiaient aux Français le contrôle des comptes publics sénégalais.

Après un périple international, vous revenez à Nîmes pour assumer le rôle de directeur financier et administratif du groupe familial Les Villégiales et, depuis 1981, vous êtes associé-gérant de cette entreprise.

Je dois vous dire que ce qui m'a impressionné de la part d'un

dirigeant d'un groupe commercial, ce sont vos propos sur la notion de valeur. Vos racines protestantes sont sans aucun doute à l'origine de ces qualités.

La valeur toute relative de l'Homme et la valeur absolue de la grâce vous relie à notre regretté confrère le Pasteur Roger Grossi, votre prédécesseur que je cite : « Tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, les compagnes et compagnons de route, les responsabilités qui nous sont accordées, tout est grâce ». A Château Silhol, au cours de mon discours en hommage à notre regretté confrère, je n'ai pas omis cette citation.

La valeur est une notion totalement subjective, personnelle, difficilement quantifiable. Par opposition au coût ou au prix qui, eux, sont parfaitement nombrables et mesurables et sont donc des grandeurs objectives.

La notion de valeur apparaît lorsqu'une personne, pour choisir entre plusieurs options possibles, utilise un critère de relation entre la satisfaction du besoin : « le désir » et les contraintes ou les dépenses qui en découlent, par exemple l'usage du critère rapport qualité/prix, nous dit Christian Hohmann.

Mais les techniques d'analyse de la valeur en définissent bien d'autres, la valeur d'usage, la valeur d'échange, la valeur d'estime et le « *lean thinking* » en valeur ajoutée qui se définit comme suit : « ce que le client est disposé à payer pour aller au bout de sa nécessité ».

Et cher Monsieur, vous savez su lier la notion de valeur à celle de l'argent qui ne peut évitée de penser à l'argent. Ce nerf de la guerre que vous utilisez dans votre entreprise, mais aussi paisiblement en offrant du temps pour gérer les finances des autres, celles de l'Eglise Réformée en tant que membre de la

commission nationale des finances de l'Eglise Réformée de France et celles de la Chambre de Commerce. On peut facilement imaginer un autre « et » celui de l'Académie de Nîmes. Vous avez d'autres fonctions extra-professionnelles, président de la Société anonyme du Domaine de Campagne (au Golf-club), vice-président du Comité Régional du Crédit Coopératif et président du Comité d'Agrément de SOFIGARD, bénévole du développement économique.

N'y a-t-il pas une hérédité familiale ? Je vous ai confié avoir eu un lien de haute correction, donc de grande valeur avec la Fiduciaire de France en la personne de votre cousin germain.

Je voudrais souligner l'importance de cette confiance dans le domaine financier. En effet, la contagion du doute à l'origine de la crise financière actuelle française et internationale est très mal vécue par les populations. La vie devient plus difficile, ne sachant de quoi sera fait le lendemain, toutes préoccupées qu'elles sont par le maintien de leur qualité de vie parfois tout juste acceptable. Chaque crise financière a provoqué un impact sur la manière de fonctionner, de se projeter dans l'avenir. Elle a engendré des effets indésirables comme, par exemple, un accroissement de la pauvreté. Demandez à tous ceux qui sont impliqués dans des organismes caritatifs, ils sont à même de témoigner de l'arrivée périodique de nouveaux contingents de bénéficiaires, alors inconnus jusque-là.

Nous avons besoin de responsables mobilisés pour déceler les risques, annihiler les hasards, objectiver les directions sûres et confiantes. Il est donc très important qu'un représentant de l'industrie et du monde économique soit présent dans notre Académie. Les entretiens que nous avons eus à ces sujets

laissent présager que vos communications seront très attendues : « Vous, Monsieur, acteur actuel, organisateur responsable et *momentum* prévenant du *voir-juger-agir* ».

Puisse notre réflexion, nos communications, nos travaux générer une efficacité, une aide à soutenir les responsables sociaux, propager les bienfaits de la culture et créer un espoir pour ces personnes en difficulté.

Ces propos collent parfaitement à vos vœux. Je vous cite : « *Je souhaite que la baisse naturelle des mes activités professionnelles soit compensée par une action culturelle et sociale* ».

Un domaine particulièrement intéressant vous concernant, les dossiers sensibles vous les qualifiez de très difficiles.

Toutefois, deux personnages ont amplement compté dans votre carrière, vous avez bénéficié de beaucoup de proximité avec Messieurs Jean Pierre Raffarin et Michel Barnier.

Avec émotion, vous avez souligné l'importance de la place de votre épouse, Camille, dans votre vie.

Je terminerai avec vos articles et ouvrages :

« *La guerre, le pétrole et la paix* » Stage de banque à Beyrouh, en 1973.

« *Une voix protestante* » dans le quotidien « Le Matin ». 1989-1990. En alternance avec MM les pasteurs Roger Grossi et Jean-Claude Odier, MM Pierre Clavel et René Bosc,

« *Les banques contre l'économie* », dans: « Le Monde ». en 1997.

« *Fiscalité: on peut aider davantage au renouvellement des entreprises* » : projet de question au gouvernement posée par un parlementaire-Mars 2004.

« *Crise du bâtiment et du logement : une clarification s'impose, vite !* » dans: « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » 19/12/2008.

« *Les deux argents, celui des flux et celui des stocks* » dans l'hebdomadaire « Réforme » en 2009.

« *La dette, la dette, la dette ! et la créance, alors ?* » Projet d'article pour « Les Echos » en 2009.

quarante neuf billets dans « Le CEP », mensuel de l'Eglise Réformée en Cévennes-Languedoc-Roussillon.

Ainsi que d'autres articles concernant le logement, la médecine, la mixité sociale, les banques, l'économie dans « Le Journal de l'Entreprise », « L'Expansion », « Le moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ».

Un article prémonitoire dans le monde ayant pour thème : les banques.

J'ajoute votre communication à l'Académie : « *Petite théorie de l'Argent (qui n'est pas fou)* » en mars 2011.

Dans une version plus souple et sportive, un défi est lancé à tous les académiciens qui voudraient affronter un excellent golfeur. Vous m'avez confié être un grand lecteur de journaux et de livres d'histoire et prendre de la distance avec les romans.

Bienvenue parmi nous au chef d'entreprise que vous êtes, compétent, dynamique et passionné.

REMERCIEMENTS

de M. Alain PENCHINAT

Éloge de son prédécesseur

M. Roger GROSSI

Après de vifs applaudissements, M. Alain Penchinat prend la parole.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs, membres de l'Académie,
Chers Amis, Chère Famille,

Je salue amicalement Mireille, la fille de Roger Grossi et son mari Jean-Marc Durand.

Monsieur le Président, je vous remercie particulièrement pour les mots que vous venez de prononcer à mon endroit et que je ne mérite sans doute pas. Je me suis demandé tout l'été ce qui m'impressionnait le plus :

le fait que vous ayez décidé que je vous rejoigne comme membre résidant sur proposition de Messieurs Daniel-Jean Valade, Henri Hugues et Bernard Fontaine, que je remercie vivement,

ou le fait que vous m'ayez élu au fauteuil du Pasteur Roger Grossi.

Je crains que ces deux émotions ne se conjuguent, au carré.

Si l'on veut bien admettre qu'une institution, vieille de plus de trois cents ans, comme la vôtre, comme la nôtre, a implicitement comme devise celle de la famille d'Orange " Je maintiendrai", on admet que le successeur à un fauteuil se sente impressionné quand le fauteuil vient d'être occupé par un Roger Grossi.

Je me sens dans mes petits souliers sachant qu'il y a dix-huit ans, le 4 Novembre 1994, c'était Christian Liger qui l'accueillait.

Merci à vous tous pour l'honneur fait à l'entrepreneur que je suis, qui essaye, avec le modeste bagage qui est le sien, de donner un peu de sens et de réflexion à son action.

Mais je dois à la vérité de dire que je suis un peu remonté sur ma bête quand j'ai relevé que mon aïeul, Samuel Vincent, vous avait fait en 1834 une communication sur le progrès du machinisme agricole dans le Gard. Je me suis dit que je serais toujours capable de vous faire une communication sur les bétonnières de nouvelle génération.

Vous savez que dans la tradition de la Réforme, on ne prie pas pour un défunt, on ne rend pas un culte au mort, on rend grâce pour ce qu'il a fait, pour ce qu'il a donné, pour ce qu'il a partagé. Sorte d'hommage qui s'adresse aux vivants pour qu'ils se rappellent ce qu'ils ont reçu, pour qu'ils se rappellent, avec gratitude, ce qu'ils ont reçu.

Suivant la tradition de l'Académie, c'est avec plaisir et humilité que je retrace avec mes mots, et sûrement très partiellement, ce que le Pasteur Grossi a apporté, ce que le Pasteur Grossi nous a légué au cours de sa féconde vie.

On ne peut pas parler de Roger Grossi sans parler de Lucie, son épouse. Il a été Roger Grossi parce qu'elle a été Lucie Grossi, née Delord, avec un caractère bien trempé. Elle a sûrement permis à Roger de donner toute sa mesure. Ce caractère bien trempé de Lucie s'est révélé au printemps 1940, Roger avait vingt-six ans, elle vingt-trois, quand elle a imposé à sa famille un petit corse fauché alors qu'on attendait d'elle, sûrement, en l'envoyant à Montpellier, un jeune médecin fortuné.

Cette détermination, j'en ai été moi-même le témoin.

Je la vois encore, s'assurant que j'étais au bureau en face de

leur domicile, franchir régulièrement le barrage de mon secrétariat, s'installer dans mon bureau en face de moi et de n'en repartir qu'avec un petit chèque de contribution à notre comité de quartier.

Sa fille, Mireille, m'a confirmé tout le travail de recherche, de classement, que Lucie a fait tout au long de ces années pour Roger.

Si Lucie repartait régulièrement de mon bureau avec un petit chèque pour notre comité de quartier, Roger, lui venait ponctuellement, j'allais dire religieusement, m'apporter pour notre Eglise tous les premiers jours de chaque trimestre un chèque rempli de sa petite écriture fine et appliquée, reconnaissable entre mille et en profitait pour s'enquérir très minutieusement de la situation matérielle de notre Eglise Réformée.

Je vous promets que c'est la première et la dernière fois que je vous parle d'argent... aujourd'hui.

Le Pasteur Roger Grossi est mort, rassasié de jours, à quatre-vingt-dix-sept ans, il y a un an jour pour jour, le 16 Novembre 2011.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, en fixant la date de ma réception, vous vous êtes révélé horloger perpétuel, suisse de précision.

Evoquer la vie et l'œuvre de Roger Grossi m'a d'abord fait penser à cette phrase que j'aime beaucoup, et que j'ai entendue de la bouche de mon pasteur et ami, Jean-François Breyne :

"La Parole est à l'action, ce que l'arc est à la flèche."

J'y retrouve et j'y synthétise tout ce que je connais de Roger Grossi.

Il a été formé pour la Parole et il a agi toute sa vie.

J'aime cette phrase car elle caractérise une vie d'homme qui n'est pas courante.

Il existe surtout des arcs sans flèche et des flèches sans arc. Il existe surtout des paroles sans action et des actions sans parole.

Or, c'est la Parole qui donne un sens, une direction à l'action comme l'arc à la flèche.

C'est l'action qui prouve que la Parole est juste comme la flèche qui atteint son but parce qu'elle a été correctement lancée par l'arc.

Alors qu'une Parole, qui est le fruit d'une réflexion, pourrait être transformée en action seulement par un autre qui l'aurait entendue, Roger Grossi nous a montré que le sens donné à sa Parole était celui de ses propres actions.

Cette soif d'actions manifestée tout au long de sa vie me rappelle Alain Resnais qui vient de réaliser un film à quatre-vingt ans et en prépare un autre. Alain Resnais, citant Varèse, nous dit que le bonheur de l'artiste, c'est la suite.

Une suite qui commence dès le début de la guerre, au printemps 1940. Roger Grossi met ses paroles en actes. Il a vingt-six ans. Lui qui a été combatif toute sa vie et armé pour la vie, est un non violent. Peut-être que le sacrifice de son père en 1916 pour une guerre qui lui a semblé finalement inutile puisque ça recommence, a joué un rôle déterminant dans cette conviction militante assise sur des années de réflexions. Cette conviction pour la non violence s'éveille en lui lors de son service militaire en 1934 à vingt ans.

Il en fallait du courage pour affronter les conséquences de ce parti pris pour la non violence. Et du courage physique, Roger Grossi en a toujours montré. Au cours de son service militaire

d'abord, en 1934, aussi et surtout en ce printemps 1940, en ne voulant pas abandonner ses compagnons d'armes . Il est prêt à les accompagner au danger, à les servir comme infirmier et aumônier-pasteur. Il se risque à cette position de non-violence devant son général de brigade qu'il prie - je cite Roger Grossi – d'agir selon ses responsabilités, devant un homme qui ne peut agir autrement. La responsabilité du général était éventuellement d'envoyer Roger Grossi devant une Cour martiale. Le général décide de le destituer de son grade – il avait fait les EOR – et accepte que comme soldat de deuxième classe, il soit nommé infirmier et aumônier auxiliaire divisionnaire.

De la vie et de l'œuvre du Pasteur Grossi, il ressort qu'il est un intellectuel du concret.

Intellectuel, sûrement, on va le voir.

Du concret, peut-être pas volontairement, mais avec gourmandise.

Plusieurs fois, souvent, on retrouve cet enchaînement : j'ai une idée, j'y crois, il n'y a personne pour le faire, je m'y colle, comme disent nos jeunes.

Dans ces mémoires, je cite : "*Par quatre fois, à Nîmes, j'ai été conduit encore à m'occuper d'immobilier : j'aurais préféré me consacrer à l'étude et à l'écriture ; mais, à chaque fois, je n'ai pas pu me dérober à ces travaux mais je reconnais que j'y ai trouvé des joies et des satisfactions*".

Vous voyez que la promotion immobilière est un beau métier ! même pour un pasteur.

On retrouve dans son œuvre cet enchaînement Parole-Action. Je porte la Parole, j'espère la transformer en Action par un autre que je relèverais volontiers s'il n'y a personne.

D'une certaine façon, on retrouve chez Roger Grossi cette idée de la culture juive, suivant laquelle un idéal qui n'a pas de base matérielle n'est pas un idéal.

Je ne cite que pour mémoire et, en vrac, quelques-unes des actions créatrices de Roger Grossi à l'appui, à la concrétisation de sa pensée : Château Silhol, Maison de la Main, Année Diaconale, Office gardois des personnes âgées du Gard, Association Charles Gide et sans l'avoir lui-même créée, la Société d'histoire du Protestantisme du Gard.

Je n'ai pas travaillé avec Roger Grossi. Je me suis demandé si c'était un chef ou s'il disposait simplement d'un caractère autoritaire pour que sa pensée se réalise. Écoutons Chantal Delsol, professeur de philosophie des universités, je cite : "*Un chef n'agit pas pour se grandir. Il ne se nourrit pas lui-même en agissant, mais nourrit ses rêves et ses projets : il accomplit une œuvre, c'est-à-dire une version de la transformation du monde. Cette œuvre sera collective, parce que le chef entraîne avec lui ceux qui acceptent de le suivre, non en le regardant mais en regardant les contours du projet qui devient commun*". Écoutons Emmanuel Mounier dans son Traité du caractère, je cite : "*Un caractère autoritaire est une condition facile où la parole dispense de l'action,.....où l'on fait faire aux autres ce que, sinon, on aurait à faire (malheureusement) soi-même*". Fin de citation. De tout ce que je connais de Roger Grossi, c'était un chef.

Donc, homme d'action par conséquences, Roger Grossi est d'abord un intellectuel. Outre les centaines de prédications données pendant ses années de ministère pastoral à Auch, Lens, Roanne et Nîmes, Roger Grossi a beaucoup écrit sur le protestantisme bien sûr, mais aussi deux biographies, celle

d'Etienne Saintenac, jeune professeur, résistant, qu'il a connu dans sa prime jeunesse à Marseille et qui est mort à vingt-neuf ans ; celle de Samuel Vincent, vous le savez, pasteur de l'Eglise réformée à Nîmes, membre de notre Compagnie et mort à cinquante ans en 1837. Sans oublier les huit communications faites devant vous.

Il a finalement peu écrit sur sa pensée profonde, peu développé "sa" philosophie tant il s'est mis dans les pas de Samuel Vincent. Il nous le dit : *"J'ai tenté de l'écouter et non de parler à sa place"*. Je cite encore Roger Grossi à propos de Vincent : *" Je le crois et vous propose d'écouter ses suggestions "*.

Le travail que Roger Grossi a fait sur Samuel Vincent est énorme et m'a passionné.

Quand Samuel Vincent parle, Roger Grossi parle :

Sans me livrer à une exégèse de la pensée de Samuel Vincent, et donc de celle de Roger Grossi, il me semble que l'axe central de leur construction intellectuelle procède du dialogue à distance, dans les années 1820, que Samuel Vincent a eu avec l'Abbé Félicité de Lamennais, précurseur du catholicisme libéral et social.

Si Félicité de Lamennais ne le lui a pas tout à fait rendu, c'est le moins que l'on puisse dire, Samuel Vincent a admiré Lamennais dont, je cite Roger Grossi : *"Il a lu des chapitres entiers avec ravissement"*.

L'axe central de la pensée de Samuel Vincent et donc de Roger Grossi, me semble être le contrepoint de cette phrase de Lamennais: *"Hélas, la Réforme est venue ; au principe d'autorité, base de toute foi religieuse, se substitue le principe de libre examen...alors tout s'effondre, l'Eglise et la Société"*.

Si l'on veut bien entendre par "libre examen", liberté, en tout

cas, liberté de conscience et sans appeler à ma rescousse Rousseau et Rabaut Saint-Etienne, il me semble que cette question est centrale, toujours d'actualité, et que Samuel Vincent et Roger Grossi s'en sont merveilleusement emparés.

"A l'Eglise et la Croix" de Félicité de Lamennais, réplique "*l'Evangile et Liberté*", aujourd'hui bien connu, de Samuel Vincent et de Roger Grossi. "*Evangile et Liberté*" est devenu la devise de Samuel Vincent que fait sien, me semble-t-il, complètement, Roger Grossi.

Je vous propose une trêve bucolique, je vous propose un rêve bucolique.



Imaginez un immense champ de tournesols et le jouxtant, un non moins immense champ de coquelicots. C'est magnifique.

Les pieds de tournesols dressés côte à côte, serrés, tous tournés vers le soleil : c'est Lamennais. Le champ de coquelicots, étincelant, virevoltant, et ayant aussi besoin du même soleil, c'est Samuel Vincent. Le jaune du tournesol, c'est l'une des deux couleurs du Vatican, le rouge, celle du coquelicot, je ne sais plus, si... la passion. Et Roger Grossi, je l'imagine, actif, arrosant les deux champs et espérant, en transportant sous ses pieds des graines de l'un à l'autre. Leur mélange, il l'a fait. En éphémère souvenir de ce moment autour de Roger Grossi, je vous offrirai cette photo.

De même que Rousseau et Voltaire se sont sûrement réconciliés au Panthéon, Lamennais et Vincent seront convenus au cours de leur vie éternelle d'une nécessaire alliance entre Eglise et Liberté ;

Avec Roger Grossi, je n'en doute pas.

En évoquant Rousseau à l'instant, je me demande si cette réconciliation entre Lamennais et Vincent n'aurait pas pu se faire en subordonnant l'importance de l'autorité pour l'un et l'absolue nécessité de la liberté pour l'autre au concept du discernement, mot que l'on aime bien chez les protestants, puisque celui, supérieur, de la raison a finalement échoué. Il faudrait un volontaire pour étudier la question ; mais la tâche est rude, entre un Lamennais pour qui il faut "*restaurer l'autorité pour arrêter les ruines créées par la raison humaine et la conscience universelle*" et un Vincent pour qui "*l'esprit général du monde moderne est recherche de liberté*".

Peut-être, faudrait-il convenir que dans " autorité ", il y a " autoriser " donc le pouvoir de dire oui et que dans " liberté ", il y a le pouvoir de se dire non ?

Peut être, faut il souhaiter qu'ils se soient rencontrés dans Thucydide, cher à Jacqueline de Romilly, puisque le bonheur de l'Homme était bien leur espérance partagée. Je cite Thucydide -" *Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance* ". La vaillance n'est-elle pas, d'une certaine façon, ce qui procède de l'autorité sur soi ?

Déclinée au monde sociétal, cette controverse sur l'autorité anime encore aujourd'hui le débat sur le libéralisme et l'évolution, nécessaire ou pas, de notre société.

Ce dialogue permanent, ce rapport permanent autorité-liberté, Roger Grossi l'a porté. Il l'a porté, d'une certaine manière, avec nos contradictions protestantes : il revendique sa liberté absolue et se soumet à une autorité, celle des Evangiles.

Il revendique la liberté pour tous et crée des institutions, je pense à la Maison de la Main, où la discipline est assumée.

On retrouve dans la pensée de Roger Grossi ce rapport autorité-liberté dans ses échanges de correspondance avec Jacques Chirac, Président de la république et Lionel Jospin, Premier ministre, en 1997/1998 à propos du Pacs et de la famille. Roger Grossi en appelait déjà à la réflexion approfondie de nos dirigeants à qui il écrivait : "*Sachez que nombreux sont ceux qui prient pour que vous soyez gardé sage et ferme au poste éminent auquel vous avez été appelé* ". Il leur délivrait cette interrogation en plaidant pour que le Pacs, qu'il ne rejetait pas, reste un acte administratif et économique qui n'a rien à voir avec le mariage. Il leur demandait : "*La liberté est-elle ainsi de manger son blé en herbe et de tout détruire sans même être capable de savoir ce que l'on fait?* "

On aura bien besoin, par exemple, dans les mois à venir, de peser ce rapport autorité-liberté dans le débat qui vient sur le

mariage homosexuel en se méfiant finalement autant de l'autorité que de la liberté si on devait les séparer. Que dire du "trouple", le mariage à quatre qui ne se profilera que dans quelques décennies ? Je rassure certains, au nom de la seule et absolue liberté ?

Roger Grossi était un libéral, un libéral-social. Ce n'est pas une contradiction, en tout cas, pas dans ma bouche : à la fraternité légale, il préfère la fraternité choisie, par lui, avec tous. Il s'est toujours demandé comment agir pour que l'humanitaire et le caritatif ne deviennent pas chemins d'assistantat, d'irresponsabilité, tant pour les peuples que pour les personnes. Je le cite : *"Comment agir pour que la multiplication des droits, cessant d'être une grâce, ne devienne chemins de servitude, par la mise en place de redoutables carcans sociaux ?"*

Je terminerai cette évocation bien trop partielle et partielle, sûrement, de la vie de Roger Grossi par une note, j'espère, pas trop protestante à nos oreilles, heureusement mélangées.

La vie de Roger Grossi est, pour moi, une illustration de la victoire, peut être pas définitive, s'il y avait des Thomas parmi nous, mais en tous cas la victoire sur une manche, du **pour** sur le **par**. Roger Grossi n'aurait pas pu être ce qu'il a été jusqu'à quatre-vingt-dix-sept ans **par** la seule espérance que ses œuvres lui ouvriraient le meilleur. C'est bien parce qu'il était pleinement convaincu qu'il avait reçu, définitivement, le meilleur que, libéré, il a tant donné **pour** le monde qui l'entourait.

Profitant du *libre examen* qui m'est donné, j'use du même droit d'audace qui m'avait permis d'imaginer devant vous un quatrième personnage dans la parabole des talents pour tenter

de justifier cette victoire du **pour** sur le **par**. En paraphrasant le verset 16, chapitre 5 de Matthieu que Roger Grossi avait choisi pour conclure son ouvrage sur Samuel Vincent : "*Que la clarté de Roger Grossi luise ainsi devant les hommes, afin que ceux-ci voient ses bonnes œuvres et qu'ils glorifient le Père qui est dans les cieux*".

Au terme de cet éloge, Roger Grossi serait fâché que je vous laisse à penser qu'il était un saint. Roger Grossi, comme Samuel Vincent d'ailleurs, n'était pas un saint. En clin d'œil, Roger Grossi a publié une lettre de Samuel Vincent dont je vous lis un extrait. Il s'agit d'une lettre envoyée par Vincent, chargé par le Conseil presbytéral de trouver un collègue pasteur en remplacement d'un partant, lettre envoyée à un certain Chenevière. Je cite "*En un mot, dans l'état actuel de l'Eglise de Nîmes, je crois que l'on donnerait quelque préférence à quelqu'un qui marcherait avec moi sur quelqu'un qui se montrerait disposé à se ranger parmi ceux qui me deviendraient hostiles. Nous serions trop heureux si, au vu de ces conditions, nous pouvions avoir un homme supérieur. Vous savez peut-être que le traitement du Consistoire est de 1.400 francs, il y a 300 francs d'une petite place secondaire ; et quelques accidents peuvent porter le revenu annuel à environ 2.000 francs. Avec cela on peut vivre ; respirer deux ou trois ans l'air du midi ; voir assez d'affaires de l'Eglise Réformée de France ; se faire connaître sur un théâtre passable, et s'envoler de là, quand on veut, vers de plus hautes destinées. Ce n'est pas une place à conserver toujours ; mais elle est bonne pendant trois ou quatre ans et rompt très bien un homme à l'expression de la parole. Avec du zèle et un peu de labeur, on fait beaucoup.*"

Je ne suis pas sûr qu'un saint en toutes choses aurait écrit une pareille lettre.

Moi-même, j'ai beaucoup de défauts mais je peux vous assurer espérer mériter toujours ma place parmi vous sans rêver le moins du monde de m'envoler de là, quand je veux, vers une autre destinée.

Vous m'avez dit, Monsieur le Secrétaire perpétuel, que l'usage voulait que l'impétrant laisse deviner ce qu'il pourrait partager avec l'Académie.

Peut-être qu'en plus de l'information que je vous dois sur la bétonnière de nouvelle génération, j'aimerais plus sérieusement travailler sur le libéralisme et comprendre pourquoi ce mot est devenu pour beaucoup un gros mot, alors que dans la foulée des Lumières, de Samuel Vincent et de Roger Grossi il est, pour moi, un des fondements de toute société humaine moderne.

Je vous remercie.

Vivement applaudi. notre confrère est invité par le secrétaire perpétuel à rejoindre la salle Lordat où il reçoit les félicitations de sa famille, de ses amis et des membres de l'assemblée.

La réception s'est poursuivie dans les salons de M. Alain Penchinat, au quai de la Fontaine, où nous avons pu bénéficier d'un délicieux cocktail.

La séance est levée à 18 heures 15.

*

* *